



## REGLEMENT CYCLO'TOUR ROTOR 2021

Tout participant à l'une des épreuves du Cyclo'Tour Rotor reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses dans son intégralité.

---

### **Article 1 : Le Challenge et son calendrier**

---

Le Cyclo'Tour Rotor est un challenge regroupant des cyclosporives comportant la mesure de performance individuelle et l'édition d'un classement.

Il y aura **9 épreuves**, **11 manches** (3 sur la Trilogie de Maurienne) et **3 jokers**. A l'issue de la saison, nous garderons les **8 meilleurs résultats** de chaque participant.

Tous les participants, à au moins une manche, figureront au classement général du Cyclo'Tour Rotor 2021.

Pour être récompensé lors de la remise des prix finale, il faudra être classé à au moins 5 manches et être présent lors de cette remise des prix (le 22 août lors de l'AlpinBike Lac d'Annecy). Aucun lot ni trophée ne sera envoyé.

Sur chacune des épreuves, un règlement spécifique dictera les règles de l'épreuve. Tout participant s'engage à l'avoir lu et accepté lors de son inscription.

Les épreuves du Challenge Cyclo'Tour Rotor 2021 sont les suivantes :

- ✓ Raid des Alpilles : dimanche 18 avril à Saint Rémy de Provence
- ✓ Cyclo Sud Bourgogne : samedi 24 avril à Viré
- ✓ Lozérienne Cyclo : dimanche 2 mai à la Canourgue
- ✓ 100 ans de la Vache qui rit : dimanche 23 mai à Lons le Saunier
- ✓ Granite Mont Lozère : dimanche 31 mai à Villefort
- ✓ Les Copains Cyfac : dimanche 4 juillet à Ambert
- ✓ Trilogie de Maurienne : vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 juillet à St Jean de Maurienne
- ✓ L'étape Sanfloraine : dimanche 15 août à Saint Flour
- ✓ AlpinBike Lac d'Annecy : dimanche 22 août à Saint-Jorioz

---

### **Article 2 : Le classement et sa cotation**

---

En 2021, les « classements généraux par parcours » disparaissent pour créer un classement unique en fonction des points attribués sur chaque parcours.

Tous les parcours seront soumis à une cotation, liée à une grille de points spécifique.



Ce calcul de côtes, addition de la distance du parcours aux points de dénivelé (100m = 1 point km), permettra de classer les parcours selon 3 niveaux (1 / 2 / 3).

3 étant le niveau le plus élevé et 1 le niveau le moins élevé.

La cote 1 correspond aux parcours dont la cotation est inférieure ou égale à 120.

La cote 2 correspond aux parcours dont la cotation est comprise entre 121 et 149

La cote 3 correspond aux parcours dont la cotation est supérieure ou égale à 150.



### Article 3 : tableau de cotation selon les épreuves

Epreuve	Km	Dénivelé +	Cotation	Cote
<b>Raid des Alpilles</b>				
Le Raid des Alpilles	120	1200	132	2
<b>Cyclo Sud Bourgogne</b>				
Le Mâconnais	147	2500	172	3
Le Tournugeois	90	1470	104	1
<b>Lozérienne cyclo</b>				
L'Aubrac	155	2585	180	3
Causses et Gorges du Tarn	105	1720	122	2
<b>Granite Mont Lozère</b>				
Parcours Cassini	122	2810	150	3
Parcours Mont Lozère	95	1600	111	1
<b>100 ans de la Vache qui rit</b>				
Grand parcours	167	2332	190	3
Moyen parcours	109	1572	124	2
Petit parcours	74	1013	84	1
<b>Les Copains Cyfac</b>				
Les Copains	156	3210	188	3
Les Copains light	133	2630	159	3
La Forézienne	115	2450	139	2
La Livradoise	90	1450	104	1
<b>Trilogie de Maurienne</b>				
65 km vendredi	65	2000	85	1
70 km samedi	70	2200	92	1
L'Arvan Villards	130	3800	168	3
L'Arvan	100	2900	129	2
Le Mollard	70	2200	92	1



Etape Sanfloraine				
L'étape Sanfloraine	146	2585	171	3
Les Gorges de la Truyère	109	1824	127	2
AlpinBike Lac d'Annecy				
Le Semnoz	127	3200	159	3
Les Bauges	97	2240	121	2

En cas de modification de parcours, changement de kilométrage ou de dénivelé, la cotation de l'épreuve restera là-même pour la saison.

### **Article 4 : les catégories**

Les catégories du Cyclo'Tour Rotor 2021, s'alignent sur la réglementation internationale qui prévoit des tranches d'âges de 5 en 5 ans et sont maintenant conformes aux catégories des différents Championnats Masters et Amateurs sur route.

Dames : 10 catégories / Hommes : 10 catégories / Handisport : 1 catégorie

NOTA : Ces catégories seront celles du classement général du Challenge, aucune obligation n'est faite aux organisations de les mettre en application sur les épreuves, bien que cela soit souhaitable, les classements généraux étant édités à partir des années de naissance.

L'âge et la catégorie de chacun est déterminé par rapport à l'année de naissance.

Dame			Homme			Handisport	
FA	17 à 29 ans	2004 à 1992	MA	17 à 29 ans	2004 à 1992	H	Licence Handisport FFC
F1	30 à 34 ans	1991 à 1987	M1	30 à 34 ans	1991 à 1987		
F2	35 à 39 ans	1986 à 1982	M2	35 à 39 ans	1986 à 1982		
F3	40 à 44 ans	1981 à 1977	M3	40 à 44 ans	1981 à 1977		
F4	45 à 49 ans	1976 à 1972	M4	45 à 49 ans	1976 à 1972		
F5	50 à 54 ans	1971 à 1967	M5	50 à 54 ans	1971 à 1967		
F6	55 à 59 ans	1966 à 1962	M6	55 à 59 ans	1966 à 1962		
F7	60 à 64 ans	1961 à 1957	M7	60 à 64 ans	1961 à 1957		
F8	65 à 69 ans	1956 à 1952	M8	65 à 70 ans	1956 à 1952		
F9	70 ans et +	1951 et avant	M9	70 ans et +	1951 et avant		



### ✓ Article 5 : les grille de points

A l'issue de chaque manche, des points seront attribués aux participants en fonction de leur place au classement et de la grille correspondante à la cotation de leur parcours



1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	...	30 <sup>ème</sup>	31 <sup>ème</sup>	...	100 <sup>ème</sup>	101 <sup>ème</sup>	...
650	640	630	620	610	605	600	595	590	585	582	579	576	-3 pt/place	515	513	-2 pt/place	385	384	-1 pt/place



1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	...	30 <sup>ème</sup>	31 <sup>ème</sup>	...	100 <sup>ème</sup>	101 <sup>ème</sup>	...
500	490	480	470	460	455	450	445	440	435	432	429	426	-3 pt/place	375	373	-2 pt/place	235	234	-1 pt/place



1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	6 <sup>ème</sup>	7 <sup>ème</sup>	8 <sup>ème</sup>	9 <sup>ème</sup>	10 <sup>ème</sup>	11 <sup>ème</sup>	12 <sup>ème</sup>	13 <sup>ème</sup>	...	30 <sup>ème</sup>	31 <sup>ème</sup>	...	100 <sup>ème</sup>	101 <sup>ème</sup>	...
350	340	330	320	310	305	300	295	290	285	282	279	276	-3 pt/place	225	223	-2 pt/place	85	84	-1 pt/place

### Article 6 : le classement et récompenses

A l'issue de chaque épreuve le classement général sera publié au plus tard le mardi après l'épreuve sur le site [www.cycling-challenge.fr](http://www.cycling-challenge.fr)

3 maillots de leader seront remis lors de la remise des prix de l'épreuve :

- 1<sup>er</sup> homme → maillot bleu Rotor
- 1<sup>ère</sup> Dame → maillot rose
- 1<sup>er</sup> de plus de 50 ans → maillot gris

Les maillots devront obligatoirement être portés par les leaders des classements, sous peine de non-comptabilisation des points de l'épreuve pour le classement général.



A l'issue de la saison, lors de la remise des prix de l'AlpinBike Lac d'Annecy le dimanche 22 août, les catégories suivantes seront récompensées :

- ✓ Les 3 premiers du Scratch Homme et Dame
- ✓ Le premier de chaque catégorie

---

### **Article 7 : Droit à l'image**

---

Par sa participation au Cyclo'Tour Rotor, chaque concurrent autorise expressément l'organisateur ou ses ayants droit à utiliser, faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation directe, indirecte ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.